

CR ASSEMBLEE GENERALE LA ROUE LIBRE 2024

LE SAMEDI 3 FEVRIER À LA SALLE PIERRE MARQUES RUE PIERRE SEMARD A SETE

44 personnes étaient présentes et 10 procurations ont été envoyées.

LE MOT DE LA PRESIDENTE : SOPHIE AUBRY

Sophie prononce l'ouverture de l'AG et nous précise le déroulé de celle-ci :

1. 14h10 : Rapport d'activité présenté par la secrétaire, Christine Chaudesaigues.
2. 14h30 : Bilan financier présenté par la trésorière : Madeleine Verger
3. 14h40 : Principes fondateurs, présenté par Paul Autran, animateur atelier
4. 14h55 : Projet 2024, travail en mini groupes
5. 16h 50 : Renouvellement du Conseil d'Administration
6. 17 h : clôture de l'AG, boissons et pâtisseries.

Le rapport d'activités présenté par la secrétaire : Christine Chaudesaigues

Présentation d'une future proposition de notre logo qui est toujours en cours d'élaboration auprès d'un graphiste et qui sera validé au cours du 1^{er} semestre 2024 :



Le rapport d'activités se retrouve détaillé sur le site de la Roue Libre de Thau (www.larouelibredethau.org) dans la rubrique l'association/publications /gazette.

En résumé, les thèmes abordés sont les suivants :

1. **LES CHIFFRES :**
 1. 350 adhérents en 2023
 2. 70 ateliers d'autoréparation de 3 h chacun
 3. 5 séances de vélo-école
 4. 7 séances de formation mécanique
 5. 40 balades du vendredi et 7 du dimanche.
2. **NOS PARTICIPATIONS :**
 1. Parkinson tour,
 2. CMPEA,
 3. Convergence Montpellier,
 4. Festival de Thau,
 5. Mai à vélo,
 6. Frontignan,
 7. Rencontres départementales
 8. Collectif vélo Occitanie.
3. **LES CHANGEMENTS EN 2023 :**
 1. Permanences téléphoniques, **06 25 80 18 70**
 2. Nouvelle formule, formation mécanique,
 3. Création de l'Info en Roue Libre (Newsletter)

4. Ce qu'il reste à faire :

1. L'accueil des nouveaux adhérents,
2. Améliorer la gestion du fichier adhérents.

5. En cours :

1. Le logo et la charte graphique,
2. Achat du Barnum.

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

LE BILAN FINANCIER PRÉSENTÉ PAR LA TRESORIÈRE : MADELEINE VERGER

DÉPENSES		RECETTES	
Assurance	217,00 €	Report au 01.01.2023	4 063,93 €
Frais de gestion bancaire	66,95 €	Adhésions	2 466,00 €
Adhésion FUB	190,00 €	Dons atelier	1 101,70 €
Matériel atelier réparation	738,95 €	Vente vélos	
Hébergement site	100,80 €		
Fournitures diverses et repro	176,35 €	Vente gilets	60,00 €
Réception (pot AG) et sorties	560,30 €	Ville de Frontignan	800,00 €
Téléphone	272,37 €	Département Hérault	500,00 €
Loyer Frontignan 2021-2022	250,00 €		
Total dépenses	2 572,72 €	Total recettes	9 811,63 €
Solde disponible	7 238,91 €		

Le bilan financier est adopté à l'unanimité.

LES PRINCIPES FONDATEURS DE L'ASSOCIATION PRÉSENTÉ PAR PAUL AUTRAN

Le projet détaillé vous a été envoyé avec la convocation mais vous pouvez le retrouver sur le site de la Roue Libre.

En résumé, 6 principes sont présentés qui définissent les fondements de l'association de la Roue Libre de Thau :

1. créer du lien social,
2. Accueillir toutes les bonnes volontés sans discrimination,
3. Promouvoir une dynamique conviviale,
4. Animer le réseau des adhérents,
5. Créer des partenariats,
6. Actions à mettre en œuvre pour un partage sécurisé des voies de circulation.

Ensuite, un travail est effectué en 6 minis groupes, accompagné d'un membre du CA ou d'un adhérent participant aux activités de l'association, pour chaque thème afin d'en dégager des actions à mettre en place et qui définiront le projet de la Roue Libre en 2024.

Chaque participant, indique sur des post its, les actions qui lui paraissent correspondent au principe concerné.

Ce qui en ressort :

1. **principe 1 : créer du lien social :**
 - trouver des lieux partagés (avec d'autres associations), café associatif, Maison de quartier,
 - Organiser des événements pour occuper l'espace public, dans différents quartiers et villes, conférences sur le vélo dans les médiathèques, ateliers vélo de diagnostic en itinérant, idem pour la vélo-école,
 - organiser des séances de prévention routière.
2. **Principe 2 : accueillir toutes les bonnes volontés :**
 - Favoriser l'accès vélo au train,
 - réunion accueil des nouveaux adhérents,
 - développer des ateliers mobiles,
 - sécuriser et baliser les itinéraires cyclables en ville,
 - Formation à la mécanique et conduite des vélos à assistance électrique.
3. **Principe 3 : Promouvoir une dynamique conviviale :**
 - Elargir notre public : attirer les plus jeunes,
 - Enrichir les sorties vélos : pique nique plage, sorties culturelles,
 - rencontres thématiques autour du vélo, pouvant inclure ceux qui ne participent pas aux sorties : musée du vélo, partage d'expérience de voyage à vélo, matériel le plus adapté pour un usage du vélo au quotidien ou à des randos vélo,
 - proposer des activités mixtes : vélos et autres moyens de transport
 - Essayer d'avoir des relations plus positives avec la mairie de Sète et avec les futurs candidats aux prochaines élections municipales.
4. **Principe 4 : Animer le réseau adhérent**
 - créer un groupe d'animation en collaboration avec des adhérents volontaires,
 - Mettre en place au sein de l'atelier un panneau d'affichage donnant des infos générales, achat/vente de vélos, besoin en matériel,
 - faire un retour sur les animations organisées par l'association ou auxquelles, elle participe,
 - Créer un forum pour échanger entre adhérents,
 - Organiser des rencontres entre anciens et nouveaux adhérents, boire un pot ou manger ensemble,
 - Organiser une fête annuelle de l'association autour du vélo,
 - Pot d'accueil pour les nouveaux adhérents,
 - Site de petites annonces autour du vélo sur le site de la Roue Libre
 - Lors des sorties, faire des pauses pour échanger entre participants,
 - Organiser un tri des déchets au sein des ateliers.
5. **Principe 5 : Créer des partenariats**
 - Avec la région Occitanie, pour défendre l'import des vélos dans les TER,
 - Avec le département, amplifier notre partenariat,
 - Avec l'Agglo, renouer les relations
 - Partenariat à créer avec Agde et Sète,
 - Avec la ville, et les médiathèques et le cinéma Mistral,
 - Développer avec l'Astrelier et les Ateliers Révolution.
6. **Principe 6 : Actions pour un partage sécurisé des voies de circulation**
 - Faire des saisines auprès de la mairie, lorsque les signalisations au sol sont effacées, voir sur le site de la mairie, pour aller plus loin, faire des ateliers pochoirs pour signaler plus efficacement les vélos-traces effacées,
 - Réaliser des pistes éphémères entre 2 pistes existantes en discontinue, le signaler à la mairie (voir saisine),
 - Visibilité des piétons et cyclistes le soir :

- distribuer des réflecteurs, des gilets fluorescents, des flyers pour information, lister les lieux dangereux en soirée (sortie du conservatoire, quai des Moulins, Lycée de la Mer, quartier du Barrou,
- ➔ refaire une information sur les rues à la double sens :
 - vélorution en ville, en distribuant information aux conducteurs,
 - Echanger les rôles, les automobilistes en vélo et inversement.

Après le travail en mini-groupe, il est proposé à chacun d'indiquer à l'aide de 2 gommettes, les 2 sujets qui semblent prioritaires et qui devrait être inclus dans le projet 2024 de la Roue Libre de Thau.

Voici ce qui a été retenu par ordre d'importance (=nombre de gommettes) et noms des personnes souhaitant s'associer à ses propositions en tant que bénévoles :

- ★ *trouver un lieu partagé (partage d'un espace de travail avec d'autres associations) (12)*
- ★ *Renouer des relations avec l'agglo (11)*
- ★ *Favoriser l'accès au train des vélos (travail avec le Collectif Régional vélo-Occitanie) (10)*
Loïc
- ★ *Sécuriser et baliser les itinéraires cyclables, faire des saisines à titre individuel pour alerter les mairies sur les absences de balisage (7)*
- ★ *Se rencontrer : fête annuelle des adhérents (6)*
- ★ *Action pour la visibilité des cyclistes et des piétons (5) Sophie, Florence, Jean-Louis*
- ★ *Développer un atelier mécanique vélo mobile (4) Anne Marie et Loïc*
- ★ *Créer un groupe d'animation (4)*
- ★ *Informers les automobilistes des doubles sens cyclables (3)*
- ★ *relier 2 pistes cyclables avec une piste éphémère (3) Anne Marie*
- ★ *Organiser des évènements, occuper l'espace public, conférences, vélo-école itinérante (2)*
Véronique
- ★ *Organiser des activités mixtes (marcheurs, cyclistes, automobilistes) (2)*
- ★ *Enrichir les sorties vélo (2)*
- ★ *Formation à la mécanique et conduite VAE (2)*
- ★ *Créer un forum d'échanges entre adhérent (1)*

RENOUVELLEMENT DU CA

7 personnes quittent le conseil d'administration : Paul Autran, Sophie Aubry, Jeanne Marie Beaufreton, Christine Chaudesaigues, Dominique Demarret, Nicole Guillet, Raymond Médioni.

Personne ne s'est présentée pour l'instant, mais toutes les bonnes volontés sont les bienvenues afin d'aider au bon fonctionnement de l'association, que ce soit de manière perenne ou ponctuelle sur certains évènements ou permanence atelier, ou aide sur des outils informatiques.

L'assemblée générale prend fin à 17 h 15 et se conclue sur le partage de boissons et de pâtisseries.

Toutes les personnes qui souhaitent se faire connaître le peuvent en allant sur le site de la Roue Libre de Thau : www.larouelibredethau.org, rubrique : nous contacter ou en nous téléphonant au 06 25 80 18 70.